

OCDE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES



OECD

ORGANISATION FOR ECONOMIC
CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

C/M(99)12/ANN 13

UNCLASSIFIED / NON CLASSIFIE

CONSEIL AU NIVEAU DES MINISTRES

26-27 MAI 1999

POINT 5

**COMMERCE, INVESTISSEMENT : DEFIS ET OPPORTUNITES POUR LE SYSTEME MULTILATERAL,
ET OBJECTIFS POUR UN NOUVEAU CYCLE DE NEGOCIATIONS COMMERCIALES
DE L'OMC**

SUISSE

Déclaration

M. David W. SYZ

Secrétaire d'Etat, Département fédéral de l'économie

⊕ ⊕ ⊕ ⊕ ⊕ ⊕ ⊕ ⊕ ⊕ ⊕ ⊕ ⊕ ⊕

COUNCIL AT MINISTERIAL LEVEL

26-27 MAY 1999

ITEM 5

**TRADE, INVESTMENT: POLICY CHALLENGES AND OPPORTUNITIES FOR THE MULTILATERAL
SYSTEM, AND OBJECTIVES FOR A NEW WTO ROUND**

SWITZERLAND

Statement

M. David W. SYZ

Secrétaire d'Etat, Département fédéral de l'économie

Berne, le 26 mai 1999

**Délégation suisse:
Déclaration commerce et investissements**

Monsieur le Président,

L'évolution du commerce mondial, en 1998, s'est ralentie. Nous avons encore enregistré une croissance, mais elle est tombée de plus de 10 % en 1997 à 3,5 % en 1998. Il ne fait pas de doute que les trépidations du système financier international ont commencé à se répercuter sur l'évolution des échanges. Dans le domaine des investissements, après plusieurs années consécutives de forte croissance, la tendance est aussi au ralentissement, avec des disparités considérables d'une région à l'autre et à l'intérieur de chaque région. La complémentarité avec les échanges a encore progressé. Nous tirons donc un bilan mitigé de l'année qui s'est écoulée depuis notre dernière rencontre. Il ne s'agit toutefois pas de dramatiser, car nous constatons

- que le Système commercial multilatéral a globalement bien relevé les défis, malgré les difficultés apparues dans le traitement de certains conflits commerciaux.
- que nos pays ont généralement bien résisté aux pressions protectionnistes qui sont encore vives partout.

Cette situation positive ne saurait toutefois durer si nous n'entreprenons rien. C'est devant cette toile de fond qu'il est impératif de réussir la préparation de la 3ème Conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Seattle du 30 novembre au 4 décembre. C'est pour la même raison que nous devons y trouver un consensus sur le lancement d'une nouvelle négociation multilatérale. Pour ce qui est des investissements, nous regrettons évidemment l'échec enregistré concernant la mise sur pied d'un accord multilatéral à l'OCDE, car nous sommes d'avis que la mise en place de règles multilatérales est impérative et urgente face au développement rapide de la mondialisation économique. Nous devons poursuivre nos efforts en la matière et la Suisse soutient une approche parallèle à l'OCDE et à l'OMC, étant entendu que chaque enceinte doit agir en tenant compte de ses propres considérations.

Comme vous-même je suis quotidiennement témoin des changements qui interviennent dans le tissu de nos économies. Le progrès technique nous offre de nouveaux produits - dans la biotechnologie, par exemple, ou dans les nouvelles formes du commerce, comme le commerce électronique. Ces innovations, bénéfiques du point de vue économique, mettent en question les manières traditionnelles d'agir. Elles ont de ce fait un impact politique et social qui nécessite des efforts de la part des responsables politiques et des opérateurs économiques afin d'assurer leur acceptation dans nos opinions publiques.

L'évolution des échanges et des investissements ainsi que les innovations dans le monde économique sont donc deux motifs fondamentaux pour oeuvrer en faveur du lancement de nouvelles négociations commerciales.

Le programme prévu dans les textes de Marrakech constitue d'ores et déjà une base pour le lancement d'une nouvelle négociation. Les mandats pour la négociation agricole et sur celle des services sont pratiquement déjà définis dans les textes adoptés alors (art. 20 Accord agricole, art. XIX Accord sur les services).

Il conviendra, durant ces prochains mois de nous entendre, sur les autres aspects d'un programme de négociation. Ce programme suscite quatre remarques de ma part:

Premièrement, les prochaines négociations devront mettre l'accent d'abord sur l'accès au marché. Durant le dernier Round les mécanismes de libéralisation pour l'agriculture, les textiles et les services ont été définis. Il s'agit donc ici, principalement de définir les dimensions de la prochaine étape de libéralisation. Il en est de même des tarifs industriels, de la facilitation du commerce et des achats publics. Bien entendu, le programme de négociation doit aussi laisser la possibilité d'adapter ou de compléter les règles et disciplines pertinentes.

Deuxièmement, nous devons convaincre bon nombre de membres de l'OMC de l'intérêt à entrer en négociation sur un certain nombre de sujets nouveaux tels que les investissements, la concurrence.

Troisièmement nous devons trouver la voie pour apporter des réponses adéquates au sujet difficile du commerce et de l'environnement et trouver un dialogue sur l'opportunité d'aborder ou non et si oui de quelle manière le thème des normes internationales de travail.

Quatrièmement, en relation avec les examens en cours (reviews) (que ce soit dans les mesures commerciales liées aux investissements (TRIMS), dans les obstacles non tarifaires et les mesures sanitaires et phytosanitaires et les indications géographiques (dans la propriété intellectuelle)), le travail effectué lors de ces examens devra conduire le cas échéant à une négociation, à moins que nous ne parvenions à engranger des résultats à Seattle déjà.

Dans les „delivrables“ (c'est à dire pour les dossiers en discussion mûrs pour une décision à Seattle) nous comptons d'ores et déjà le paquet de suppression des droits de douane dans le domaine de la technologie de l'information (ITA II) et quelques négociations tarifaires sectorielles, si nous obtenons un consensus d'ici là.

Monsieur le Président, dans quelque 5 mois nous nous retrouverons à Seattle. D'ici là nous avons plusieurs étapes difficiles à parcourir. De plus nous ne saurions prétendre représenter l'ensemble des membres de l'OMC. En fait la plupart d'entre eux ne sont pas ici aujourd'hui.

Il est par conséquent essentiel que durant la phase décisive qui s'étend jusqu'à Seattle, nous intensifions le dialogue avec tous les participants. Nous devons ensuite veiller à mettre pleinement en oeuvre les engagements que nous avons pris à Marrakech. Nous devons le faire même là où c'est difficile, pour certains dans les textiles, pour d'autres dans l'agriculture! Notre crédibilité est en partie à ce prix ! Les pays de l'OCDE sont perçus en effet souvent comme intéressés à une nouvelle négociation en fonction de leur seuls intérêts spécifiques alors même que nos motivations sont plus larges et plus substantielles. Enfin, Monsieur le Président, si vous pensez donner à nos partenaires en développement l'assurance que nous sommes disposés à souscrire à un engagement de statu quo, nous augmenterons l'attrait de participer à ces nouvelles négociations.

En conclusion, mon pays soutient le lancement d'un nouveau cycle de négociations à l'OMC. Une telle initiative est à la fois nécessaire et ambitieuse. Nous partons de l'idée qu'un programme de négociations sera complet et ouvert, laissant une flexibilité aux négociateurs de progresser et former un single undertaking avec la participation de tous les membres de l'OMC - avec pour les questions d'accès au marché également la participation des pays candidats. Une telle entreprise serait dans l'intérêt de tous ! Nous contribuerons pour notre part à en faire un succès.
